



CONVOCAATION

Mercredi, le 9 juin 2021, à 18h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2021;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapport mensuel du secrétaire-trésorier pour les mois d'avril et mai 2021;
- P
-
-
-
-
-
- Rés
- Dén
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre système informatique étant infecté par un virus, nous ne serons pas en mesure de maintenir l'assemblée générale du 9 juin 2021 à 18h30.

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 29 juin 2021 à 18h30.

Veillez également noter que la mise en candidature au poste de 3^e vice-président(e) sera reportée à l'assemblée générale du 29 juin 2021.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal s'étant inscrit préalablement par courriel sont admis à l'assemblée virtuelle. (Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère François Senécal au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

N.B. : Selon l'article 504 des règlements de la Section locale de Montréal, pour être éligible à un poste de dirigeante ou dirigeant du Comité exécutif de la Section locale de Montréal du Syndicat, il faudra avoir assisté à au moins trois (3) assemblées générales, et ce, au cours des onze (11) assemblées générales précédant l'élection, y compris l'assemblée générale de la mise en nomination.

**CONSULTEZ L'ANNEXE POUR LES DÉTAILS SUR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE
AVEC LA PLATEFORME TEAMS.**

Yannick Gagnon
Secrétaire-trésorier, STTP-Section locale de Montréal
YG/af sepb-574